

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG 5

Libellé du poste : Coordonnateur REP Sophie GERMAIN

1. Définition du poste et des missions :

Les modalités concernant l'éducation prioritaire sont précisées dans la circulaire n° 2006-058 du 30 mars 2006. Elles prévoient de créer dans chaque réseau un comité exécutif constitué du principal du collège, de son adjoint, de l'IEN de la circonscription, du secrétaire et de tous les directeurs des écoles maternelles et élémentaires. Dans ce contexte, l'action professionnelle devra s'inscrire dans les objectifs spécifiques du contrat de réseau. Les missions du secrétaire du comité exécutif portent sur trois champs. Il exerce sous l'autorité du Principal du Collège et de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

1. Champ pédagogique :

- Participation au diagnostic du réseau, à la détermination des priorités, à la préparation et au suivi du programme d'actions inscrites dans le contrat d'objectif scolaire.
- Tenue des tableaux de bords à partir des indicateurs fixés par les responsables du réseau.
- Mise en cohérence des différentes liaisons : inter-cycles ; inter-degrés ; inter-établissements.
- Aide à la mise en place de l'analyse des évaluations institutionnelles et des performances des élèves.
- Participation aux actions visant à améliorer le pilotage par les résultats des élèves.

2. Champ partenarial :

- Rencontre des différents partenaires, services publics, acteurs éducatifs et culturels locaux.
- Participation aux réunions avec les partenaires locaux (commune, associations, structures locales).
- Partie prenante dans le dispositif PRE.
- Mise en place et suivi des partenariats dans le cadre du pôle d'excellence.
- Suivi et évaluation des actions d'accompagnement à la scolarité.
- Aide à l'élaboration des CUCS.
- Participation aux instances concernées par la politique de la ville.

3. Champ institutionnel :

- Préparation des réunions et secrétariat : conseils de réseau et comité exécutif.
- Mise en œuvre et suivi des décisions.
- Participation aux conseils des écoles, conseil école / collège et conseils d'administration du collège selon les points de l'ordre du jour.
- Implication dans le dispositif école ouverte; ouvrir l'école aux parents.
- Participation aux réunions de l'équipe de circonscription de Strasbourg 5.

L'évaluation de l'action professionnelle du secrétaire de réseau est conduite par l'inspecteur de l'éducation nationale en concertation avec le principal du collège.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Une posture professionnelle adaptée au rôle et aux missions du secrétaire du comité exécutif.
- Une bonne connaissance des nouveaux dispositifs et textes liés à la refondation de l'école.
- Des qualités relationnelles, de l'écoute, de l'empathie.
- Un engagement professionnel propice à impulser et accompagner les projets mis en œuvre au sein du réseau.
- Des compétences en informatique pour l'élaboration des outils de pilotage spécifiques au réseau de réussite scolaire.

3. Conditions de recrutement :

Entretien devant une commission composée de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, du principal de collège (réseau de réussite scolaire) et de la chargée de mission de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Monsieur Brice SCHOBEL, IEN Strasbourg 5
65 avenue de la Forêt Noire - 67000 STRASBOURG
03.69.20.93.25 – ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr